

Fraternité

## DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Impôt sur les revenus de 2021 Avis d'impôt établi en 2022

La notice de cet avis est disponible en <u>cliquant ici</u> ou sur impots.gouv.fr



3D-DOC

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SIP MEAUX SAID MEAUX 21 PLACE DE L EUROPE 77337 MEAUX CEDEX

DAYES OWEN

RUE ST VINCENT CHATON 77440 VENDREST

### Vos références

Numéro fiscal (C): 30 35 931 959 221

Référence de l'avis : 22 77 A603478 25 Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

**RUE ST VINCENT CHATON** 

77440 VENDREST

Numéro FIP: 770 97 71 5034439789 3 A
Numéro de rôle: 016
Date d'établissement: 26/07/2022
Date de mise en recouvrement: 31/07/2022

Identifiant service: 77219

# Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2021.

#### Vos contacts

Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone

au 0 809 401 401 \* du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place

auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP MEAUX SAID MEAUX 21 PLACE DE L EUROPE

77337 MEAUX CEDEX

Revenu fiscal de référence :

0

Nombre de parts :

1,00

\* (service gratuit + coût de l'appel) Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

## Rappel : la communication de vos coordonnées bancaires est obligatoire.

Rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr, rubrique « Mettre à jour vos coordonnées bancaires ».

Cet espace permet l'actualisation rapide et sécurisée des renseignements vous concernant.

# Avis d'impôt établi en 2022

Impôt sur les revenus de 2021

N°fiscal: 30 35 931 959 221 Feuillet n°: 1 / 1

Déclarant 1 - Nom de naissance : DAYES

| situation du foyer               | cas particulier  | enfants majeurs<br>célibataires  | enfants mariés             | personnes recueillies<br>handicapées |
|----------------------------------|--|----------------------------------|----------------------------|--------------------------------------|
| С                                |  |                                  |                            |                                      |
| RÉSIDENCE EXCLUSIVE              |  | RÉSIDENCE ALTERNÉE               |                            | NOMBRE<br>DE                         |
| enfants mineurs ou<br>handicapés | dont enfants<br>handicapés   | enfants mineurs ou<br>handicapés | dont enfants<br>handicapés | PARTS                                |
| ·                                |  | ·                                | ,                          | 1,00                                 |
| aucun revenu pour l'anné         | le à l'impôt sur le revenu.  ce <sup>25</sup> : 0  OURCE 2022  sera utilisé par votre employeur, ur le | 0,00%                            |                            |                                      |

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).